



Association pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Thorame-Haute

Siège Social : Mairie de Thorame-Haute - 04 170

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 18 août 2011

Ordre du jour :

- Projet muséographique du Pays Asse Verdon Vaïre Var (à Thorame-Gare)
- Bilan moral
- Bilan financier
- Cotisations 2012
- Questions diverses

En présence de Félix Jaume, Président et Paul GIRAUD, Secrétaire. Denis COINTREL, Trésorier et Christian ZUCCARELLI, Trésorier-adjoint sont excusés.

De nombreuses personnalités nous ont fait l'amitié de leur participation :

- M. Thierry OTTO-BRUC, Maire de la Commune ;
- Mme Louise NAVELLO-SGARAVIZZI, Présidente de l'association du Village de Peyresq ;
- Mme Jakline EID, de l'Association des conservateurs des collections publiques de France (secteur PACA) ;
- Mme Aline SARTI-VAUTRIN, Présidente de l'association des Amis de La Colle-Saint-Michel ;
- Mme Anne LAFUMAS, de l' Association Art et culture Fabry de Peiresc ;
- Mlle Julie EMERIC, étudiante en archéologie ;
- M. Christophe EUGENE, Vice-président de l'association du Village d'Ondres.

L'article 21 des statuts de l'association ne prévoit pas de quorum pour les assemblées générales ordinaires.

Yves ROUX est désigné comme président de séance. Il ouvre la séance à 20h15 et annonce l'ordre du jour.

- **Projet muséographique du Pays Asse Verdon Vaïre Var (à Thorame-Gare)**

La parole est donnée à Anne LAFUMAS qui présente le projet muséographique porté par le Pays Asse Verdon Vaïre Var (Pays A3V) et les intercommunalités qu'il englobe. Il s'agit d'un projet ambitieux de valorisation du patrimoine industriel à l'échelle du Pays ; sont notamment concernés :

- l'alambic de Barrême,
- la minoterie Dol de La Mure,

- la gare de Thorame-Haute (la halle à marchandise a été préférée au bâtiment de l'ancien buffet pour des raisons d'espace disponible),
- les moulins d'Entrevaux.

Chaque site se situant à proximité d'une gare, la ligne Nice – Digne des Chemins de fer de Provence constitue le trait d'union du projet.

Il est ici question de développer le tourisme culturel local, de valoriser les activités économiques actuelles en questionnant l'évolution du territoire sous l'angle de l'évolution des savoir-faire.

Le projet s'inscrit également dans le prolongement de la réalisation de l'inventaire du patrimoine des quarante communes qui forment le Pays A3V débuté il y a une dizaine d'années (voir questions diverses à ce sujet).

Concernant le site de Thorame-Gare, c'est principalement la thématique des draperies qui sera traitée. Ce choix peut paraître étonnant sur un lieu marqué à la fois par le patrimoine ferroviaire et le patrimoine religieux de Notre-Dame de la Fleur et s'explique par l'impossibilité actuelle de valorisation des draperies Trotabas de Beauvezer. Ce choix répond aussi à la volonté exprimée par les élus d'aborder la question de l'élevage et plus largement de l'agriculture. Retenons encore qu'il est plus question d'un centre d'interprétation du territoire reliant le passé à l'avenir, que d'un musée mettant en scène le passé. En d'autres termes, le patrimoine apparaît plus comme un prétexte pour parler du territoire. Ce centre doit faire office de point de renvoi dans tout le Haut-Verdon et au-delà, s'inscrire dans le réseau des sites du projet. Il agira un peu à la façon d'un office de tourisme et proposera des "produits touristiques" (visites, renvoi vers les différents professionnels, etc.).

Il est question d'engager des programmes de recherches historiques. Des partenariats seraient en cours de constitution avec l'Université de Provence (selon Thomas DUBOEUF).

Sur l'insistance de certaines associations, la thématique de l'évolution des transports sera introduite dans l'espace de Thorame-Gare ; l'idée initiale des associations était que l'on ne pouvait pas passer à côté de ce patrimoine avec notamment le tunnel qui constitue un ouvrage d'art majeur pour l'époque. Cette thématique pourrait prendre forme avec l'implantation d'une rame désaffectée présentant un intérêt patrimonial qui serait installé devant le bâtiment de la halle à marchandise. Le train des pignes serait traité dans cette installation.

Le chef de projet est M. Thomas DUBOEUF, chargé de mission auprès du Pays A3V.

Coordonnées : 09 75 30 45 43 / 04 92 83 56 85 - patrimoine@pays-a3v.net

Adresse : Comité de Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var

Maison de Pays 04 370 BEAUVEZER

Un livret de communication est mis à disposition du public, il est notamment accessible sur le blog du projet <http://museoa3v.wordpress.com>, ainsi qu'un ensemble de documents.

Nous remercions Anne pour son intervention.

La longueur de l'exposé et de l'échange qui a suivi n'a pas permis d'exposer l'implication de l'association dans la démarche.

L'association se réjouit d'une telle initiative sur la commune et s'efforce de rester informée de l'avancement du projet. Nous avons d'ailleurs rencontré Thomas DUBOEUF et Sandrine BOUCHET, Directrice des services de la Communauté de communes du Haut-Verdon Val d'Allos qui nous ont exposé le projet.

Avec d'autres associations de la commune, nous avons adressé des remarques et interrogations sur le contenu et le fonctionnement du site. Il est encore trop tôt pour les évoquer en détail, mais nous nous interrogeons notamment sur la façon d'incorporer le patrimoine thoramien présent sur les lieux au contenu qui sera mis en valeur. Autrement dit, nous considérons que l'on doit penser à la façon dont on peut parler de Notre-Dame de la Fleur ; sa seule présence sur le site justifie un travail de présentation. Même remarque concernant le patrimoine ferroviaire spécifique à Thorame avec notamment le tunnel qui justifie à lui seul qu'on lui accorde toute son importance. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Il nous appartient de nous approprier ce projet et de faire valoir nos spécificités.

Nous souhaitons également que le buffet de la gare ne soit pas laissé de côté avec notamment la rénovation de la façade et des peintures. Une affectation possible du bâtiment pourrait venir de la relance du service de messagerie.

Nous insistons aussi sur la nécessité de mieux communiquer avec les différents partenaires, y compris les élus.

- **Bilan moral**

- **Parrainage d'une opération de prospection-inventaire archéologique**

Le Président commence par donner la parole à Julie EMERIC étudiante en archéologie à Aix que l'association a décidé de parrainer dans le cadre d'une prospection-inventaire qu'elle réalise sur les six communes qui forment le Haut-Verdon. Elle s'intéresse prioritairement à la période médiévale et tout type de structure jusqu'à 2000 m d'altitude.

Il ne s'agit en aucun cas de fouilles qui nécessiteraient des autorisations particulières, mais d'un travail de référencement des sites connus, d'études sommaires, et de cartographie. Un autre inventaire concerne aussi les sources historiques écrites, ce qui peut nous être très bénéfique et qui constitue un préalable à un éventuel travail de recherche approfondi.

Coordonnées pour lui transmettre des informations ou échanger avec elle : julie.emereic04@gmail.com - 06 61 80 18 42

Ce parrainage s'est matérialisé par une convention passé avec les services de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles). Il peut aussi aboutir sur le versement d'une subvention de défraiement qui fera l'objet, le cas échéant, d'une comptabilité séparée.

- **Festival du livre du Haut-Verdon les 9,10 et 11 septembre 2001**

L'association sera présente lors de ce festival désormais bien implanté dans la vallée. Cette année, il se tiendra exceptionnellement à Thorame-Gare, dans la chapelle Notre-Dame de la Fleur avec l'autorisation de M. le Curé, et sera sur le thème du chemin de fer dans le prolongement des festivités du centenaire du Train des pignes.

A cette occasion nous pensons faire rééditer quelques exemplaires du mémoire de Félix sur l'histoire de la chapelle. Nous vous tiendrons informés.

- **Suite de la rénovation de la chapelle de N.-D. du Serret**

A signaler que la rénovation de l'abside de N.D. du Serret se poursuit. Dès que la fourniture du bois sera disponible, Charly Grac et Yves Giraud procéderont à la mise en place de la couverture de cette abside. Merci à ces « deux bénévoles de la première heure » pour le travail qu'ils vont accomplir.

- **Félix JAUME passe ses pouvoirs de Président**

Suite à ces informations, le Président de l'association annonce qu'il quitte ses fonctions tout en restant membre du Bureau et sa volonté de transmettre le flambeau à Paul Giraud. Pourquoi ? Durant plus de trois ans, Paul a été à ses côtés, lui apportant ses compétences, son sérieux dans le travail et son sens de l'organisation. De plus il est jeune. Les critères étant réunis, le flambeau est alors transmis.

Il convient ici de rendre hommage au travail accompli par Félix JAUME depuis plus de 10 ans, tant dans le lancement des travaux de restauration d'ampleur que pour ses recherches historiques jamais entreprises auparavant.

Le Président sortant et le nouveaux président sont applaudis.

- A l'issue de l'Assemblée générale, afin de compléter le nouveau Bureau (conformément à l'article 12 des statuts de l'association), il est également proposé à Benoît GIRAUD d'exercer la fonction de Secrétaire par intérim, étant entendu que c'est la prochaine Assemblée générale qui devra le confirmer dans ses fonctions. Sa connaissance du patrimoine a déjà fait de lui un membre actif de l'association. Ce dernier accepte d'occuper la fonction.

Par ailleurs, Christian ZUCCARELLI, Trésorier-adjoint, nous a fait savoir sa volonté de quitter le Bureau tout en restant membre de l'association, nous prenons acte de sa décision.

- Après délibération, le nouveau Bureau est donc remanié de la façon suivante :
 - Paul GIRAUD, Président,
 - Félix JAUME, Vice-Président .
 - Denis COINTREL, Trésorier,
 - Benoît GIRAUD, Secrétaire par intérim.

Le Bureau fera l'objet de renouvellement ou d'une confirmation lors de la prochaine Assemblée générale.

- **Rédition du dépliant sur la commune**

Ce travail mené en 2010 par Paul GIRAUD notamment, a été mis à jour et réédité à 2500 exemplaires par l'association (la commune l'avait financé l'année précédente), cela été permis grâce à des tarifs très avantageux d'imprimeurs sur Internet. D'autres petites publications pourraient suivre.

- **Rappel concernant la création d'un site internet pour l'association et d'un dépliant de présentation**

L'association s'est dotée d'un site internet en 2010 pour diffuser au mieux ses activités et ses attentes en termes de partenariats : www.patrimoine-culturel-thorame-haute.sitew.com.

Par ailleurs une mailing-liste est mise en place pour communiquer plus facilement et plus rapidement les informations. Vous pouvez envoyer un message à paulgiraud04@gmail.com pour transmettre votre mail.

- **Bilan financier**

En l'absence du trésorier et de son adjoint, le Président présente les comptes de l'exercice passé.

Pour l'exercice 2010-2011, (29.07.2010 – 27.07.2011) les comptes font apparaître un solde positif de 607,57 € au compte courant et de 5 363,97 € sur le livret A ouvert à La Poste.

Crédits :

La Commune a versé une subvention de fonctionnement de 200 €

Cotisations : 1 050 €.

Dépenses :

Assurances : 194,02 €

Dépliants sur la commune et dépliants de présentation de l'association : 179,93 €.

Frais de secrétariat : 211,59 €

Frais de représentation : 60 €

Les comptes sont tenus à disposition.

- **Cotisations pour 2012**

Le montant des cotisations reste inchangé à 20 €.

- **Questions diverses**

- **Rappel concernant l'inventaire du patrimoine en cours sur la commune**

Jakline EID rappelle que l'Inventaire général des richesses artistiques et naturelles de la France a été créé par André Malraux. Il vise à identifier et référencer l'ensemble du patrimoine immobilier et mobilier de France pour favoriser son étude, et notamment le petit patrimoine rural méconnu. Il ne vise pas à la protection de ce patrimoine et est complètement différent du service des monuments historiques.

Le Pays A3V a signé une convention avec le service régional de l'inventaire pour mieux connaître son patrimoine, qui s'est concrétisé par une étude de l'ensemble des communes depuis une dizaine d'années. Thorame-Haute fait partie avec Thorame-Basse et Méailles de la campagne en cours.

Nous avons été en rapport avec les deux personnes en charge de l'inventaire du patrimoine civil, qui reviendront en septembre pour le relevé précis au chef-lieu. D'autres personnes doivent s'occuper du patrimoine religieux et du patrimoine industriel. Les échanges que nous avons pu avoir furent positifs et enrichissants ; le document final du travail doit nous être adressé.

Deux points sont à souligner concernant notre participation :

- Par notre connaissance de la commune et de ses habitants, nous pouvons attirer l'attention des chercheurs sur les points les plus importants du patrimoine villageois, immobilier et mobilier. Avec l'accord des propriétaires et en leur présence, il pourra être procédé à un inventaire des éléments intérieurs tels que les escaliers anciens, cheminées, potagers, alcôves, placards et autres éléments remarquables et typiques de l'architecture locale.

Cet inventaire étant disponible sur internet avec des photographies :

<http://patrimages.regionpaca.fr/recherche.php>

- la localisation exacte des biens référencés n'est pas indiquée sauf dans le cas des églises et pose donc un problème de sécurité, comme le souligne M. le Maire. Il est donc impératif qu'un suivi et un contrôle soient faits de la publication des biens mobiliers présents dans l'église. La commune en est propriétaire et possède un droit de regard sur leur publication.
- **Inventaire de la collection de l'association et récupération de documents anciens concernant des particuliers de Thorame**

Rappelons que l'association s'est dotée d'un inventaire qui répertorie environ 80 objets ou documents. Il est par ailleurs accessible sur le site internet de l'association.

L'association a bénéficié de nouveaux dons de documents et tient à adresser ses remerciements à M. et Mme Carboneaux.

Le Président remercie les adhérents présents et les personnalités invitées.

La séance est levée à 22h et se termine par un verre de l'amitié.

Le Président,

Paul GIRAUD

Le Président sortant,

Félix JAUME